| BEP Secteur Industriel et Secteur Tertiaire | | | |
|---|---|---|---|
| CORRIGÉ | Session 2008 | Durée : 1H | Coefficient : 1 Industriel. 2 Tertiaire |
| Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE | | Code : HG-06-08-MR | |

# Le travail des femmes en France de 1945 à nos jours.

## RECOMMANDATIONS POUR LA CORRECTION ET L'ÉVALUATION.

**L'ensemble de l'échelle de la notation doit être utilisé.**
**La note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est conforme aux exigences de la question, plusieurs rédactions étant possibles.**
**Les éléments de valorisation, identifiés dans les recommandations pour la correction, doivent pouvoir compenser des manques constatés par ailleurs.**
**Lorsque la question appelle une réponse rédigée, la qualité de l'expression est un élément de valorisation.**

| Questions | ATTENTES POSSIBLES | ÉLÉMENTS DE VALORISATION POSSIBLES |
|---|---|---|
| 1 | La publicité développe le thème de la femme au foyer : il s'agit du retour du travailleur dans l'univers féminin du foyer, dans tous les sens du terme : famille, domicile, chaleur.<br>Cette publicité, parue au début des Trente Glorieuses, représente la femme comme une ménagère au foyer. | Mention du contexte : hostilité au travail des femmes dans les années 50 qui reflète le poids des traditions. |
| 2 | Les femmes représentent 35% de la population active. | - Mention de la concordance des deux dates.<br>- Une analyse historique : un taux d'activité féminine qui évolue peu pendant les Trente Glorieuses (35 à 37%) et qui est le plus faible de l'ensemble de la période. Les années 50-60 sont perçues comme celles de « l'âge d'or de la famille et de la femme au foyer ». |
| 3 | Hausse de l'activité professionnelle des femmes qui s'accélère après 1975. Les femmes contribuent de plus en plus à la population active : de 35 à 46% de la population active, soit d'un peu plus d'1/3 à un peu moins de la moitié. | Évocation du contexte dans lequel se produit cette évolution : le nombre de femmes au travail progresse surtout après 1975, malgré la crise et le chômage. |
| 4 | - **Progression** : professions libérales et cadres ; employés et personnels de service.<br>- **Diminution** : agriculteurs et salariés agricoles ; ouvriers.<br>*Pour chacune des deux réponses, 0,5 point par* | |

| | | |
|---|---|---|
| | *bonne réponse.* | |
| 5 | Deux éléments d'explication attendus :<br>- Baisse de l'emploi dans le secteur primaire et, depuis le début des années 1970, dans le secteur secondaire. Hausse de l'emploi dans le secteur tertiaire en liaison avec la tertiarisation de l'économie.<br>- Forte augmentation de l'emploi salarié féminin (employés, personnels de service). | Précisions sur le contexte :<br>- Baisse de l'emploi dans le secteur primaire en lien avec l'exode rural.<br>- précisions sur l'emploi féminin : institutrices ou employées dans le secteur médico-social, ce qui traduit une élévation du niveau de qualification. |
| 6 | - Les salaires restent inférieurs à ceux des hommes (20% en moyenne),<br>- chômage plus important,<br>- les femmes sont davantage employées à temps partiel,<br>- la maternité reste un handicap dans le cadre du travail,<br>- moins de postes à responsabilité que les hommes.<br>*3 points pour 5 éléments relevés ; sinon, 0,5 point par bon élément de réponse.* | |
| 7 | • Rappel du contexte économique des Trente Glorieuses, période de développement économique, de hausse du niveau de vie, de besoins des ménages.<br>Mais le poids des mentalités constitue pendant cette période un obstacle au travail des femmes.<br>• Des femmes de plus en plus nombreuses à travailler. Des raisons à cette évolution.<br>- Émancipation de la femme en liaison avec l'évolution des mentalités,<br>- élévation du niveau de qualification en liaison avec l'augmentation de la scolarité qui favorise l'accès au travail.<br>• Des inégalités subsistent dans le domaine du travail.<br>- Inégalités des salaires,<br>- chômage plus important,<br>- importance du temps partiel,<br>- poids de la maternité qui reste un handicap à l'embauche ou à la promotion,<br>- difficile accès aux postes à responsabilité. | Mention de l'évolution du cadre législatif et juridique.<br>Apport de quelques dates et événements marquants. |